

Mandat

NGA Mapping

août 2011

Objectif

- Elaboration des bases et des instruments nécessaires pour une présentation visuelle et interactive de la situation de l'offre en services à très haut débit disponible sur le territoire Suisse

Public cible

- Autorités, cantons, communes (cartes de la couverture en services à très haut débit, description de la situation)
- Consommateurs (demandes individuelles sur les raccordements)

Produit

- Première phase: présentation visuelle de la situation de l'offre en services à très haut débit en Suisse, avec aperçu des technologies de raccordement possibles (existantes et planifiées)
- Deuxième phase: base de données en ligne à disposition des utilisateurs finaux, indiquant les disponibilités de connexion (vérification de la disponibilité du raccordement)

Mission du groupe de travail

- Collecte centralisée des données de base fournies par les opérateurs de réseaux (si possible sans utiliser de banque de données centrale); identification de la provenance des données
- Elaboration de l'architecture du système de collecte des données; définition des interfaces; désignation d'un organe central; définition des outputs, des processus d'élaboration, de la fréquence des tâches, de la publication
- Harmonisation des données de base (pour la présentation des champs utilisés, des critères et paramètres de performances nécessaires, des informations sur la disponibilité, etc.)
- Spécification et standardisation du modèle pour les sources de données de base nécessaires; définition des processus spécifiques aux données de base, fonctions de recherche
- Collecte d'autres sources de données importantes (cantons, communes, bâtiments, adresses)
- Définition des droits d'accès au produit final (autorités, FST, grand public)
- Spécification des technologies de raccordement à enregistrer (DSL, FTTH, CATV, DOCSIS, HSDPA, LTE, SAT)
- Spécification de la présentation des données (cartes, description des produits; commune, bâtiment, appartement, grille hectométrique)

Cadre général

- Préservation du secret commercial
- Aucun enregistrement de données sensibles portant sur les infrastructures, p. ex. tracés des réseaux, répartiteurs de quartier, capacités des réseaux centraux, architecture du réseau, etc.

Approche, jalons, calendrier

1. Définition du catalogue des exigences
2. Définition du produit final
3. Définition de la méthode, des activités et des possibilités de délégation
4. Désignation de l'opérateur de la plateforme ou de l'instance responsable
5. Ebauche de solution (qu'est-ce qui peut ou doit être réalisé de manière centralisée ou décentralisée)
6. Rapport intermédiaire au groupe principal
7. Définition des instruments et plans de travail, mandats externes, budget
8. Elaboration des bases et des spécifications nécessaires
9. Etablissement du calendrier pour la coordination des activités de mise en œuvre
10. Premières cartes disponibles le 1.1.2013 au plus tard

Organisation du groupe de travail

- Présidence: OFCOM
- Délégation de certaines activités à l'industrie
- Formation de sous-groupes

Composition du groupe de travail

- Opérateurs de réseaux et autres fournisseurs de données
- Associations professionnelles
- Opérateurs et fournisseurs de plateformes
- OFCOM

Autres ressources

- Au besoin, convier des experts externes (OFCOM)